

ÉGYPTE
monde arabe

Égypte/Monde arabe

15-16 | 1993

Les crises soudanaises des années 80

Notes sur l'ethnicité et les relations ethniques au Soudan

Paul W. Gore



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/ema/1105>

DOI : 10.4000/ema.1105

ISSN : 2090-7273

Éditeur

CEDEJ - Centre d'études et de documentation économiques juridiques et sociales

Édition imprimée

Date de publication : 31 décembre 1993

Pagination : 259-269

ISSN : 1110-5097

Référence électronique

Paul W. Gore, « Notes sur l'ethnicité et les relations ethniques au Soudan », *Égypte/Monde arabe* [En ligne], Première série, Les crises soudanaises des années 80, mis en ligne le 08 juillet 2008, consulté le 30 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/ema/1105> ; DOI : 10.4000/ema.1105

Ce document a été généré automatiquement le 30 avril 2019.

© Tous droits réservés

Notes sur l'ethnicité et les relations ethniques au Soudan

Paul W. Gore

NOTE DE L'ÉDITEUR

Traduit de l'anglais par Samia Rizq.

- 1 La diversité ethnique est une des principales caractéristiques du Soudan : on y compte en effet quelque 56 groupes ethniques. En outre, l'hétérogénéité géographique du pays influe directement sur la vie économique, sociale, politique et culturelle de ces groupes, leur forte mobilité — liée à l'exploitation du milieu naturel — étant la source de nombreux conflits entre des tribus qui se disputent les ressources naturelles.
- 2 Nous nous proposons ici d'analyser les relations ethniques dominantes au Soudan et leur impact sur les problèmes politiques du pays. Nous étudierons en particulier les conséquences des déplacements de population et la désintégration ou la consolidation qui peuvent s'ensuivre pour les groupes concernés.
- 3 Comme bien d'autres pays africains, le Soudan s'efforce de résoudre les questions relatives à l'identité ethnique et à la nationalité, et d'instaurer un système garantissant le développement égal de toutes les communautés. Il est cependant difficile de surmonter le retard économique, politique et culturel sans dépasser le fardeau du passé en matière d'identité ethnique. Dans plusieurs pays d'Afrique, c'est avec le régime colonial qu'a été franchie une étape décisive dans l'histoire ethnique des peuples. Tracées indépendamment des communautés établies de longue date, les frontières politiques issues de la colonisation ont provoqué l'éclatement de plusieurs groupes. En essayant de semer la discorde entre les habitants d'un même territoire, les colonisateurs ont, pendant longtemps, attisé les antagonismes raciaux, religieux et tribaux. Et quoique l'émergence de mouvements anti-colonialistes ait encouragé ces populations à s'unir au sein de nations homogènes, les nouveaux états portaient en germe la désunion et la désintégration. Le cas du Biafra en est un exemple, tout comme la guerre du Sud-Soudan.

- 4 Au Soudan, les autorités coloniales avaient pourtant tenté de préserver les identités distinctes du Sud et du Nord et de maintenir les relations intertribales. Cependant, ces traits de l'histoire récente, ajoutés aux différences traditionnelles qui existent entre les deux régions, ont contribué à rendre plus complexe le processus actuel d'unification du pays.
- 5 La guerre civile qui déchire aujourd'hui ce dernier trouve en effet sa source dans la tentative de fusion de groupes d'origine tribale différente, chez lesquels les hostilités traditionnelles sont restées latentes. En témoignent par exemple le massacre des Dinka par les Baggara à El-Deim, en 1967, ou celui de Jebelein, au sud de Kosti, en 1990, où des milliers de Shilluk ont été tués par des tribus arabes.

Ethnicité et relations ethniques

- 6 Comme Barth l'affirme à juste titre, les catégories ethniques ne dépendent pas nécessairement de l'absence de mobilité, de contacts et d'information. Il peut au contraire s'ensuivre un processus qui fait perdurer ces catégories en dépit des changements survenus dans les existences individuelles. Ainsi des relations sociales stables, durables et souvent vitales sont-elles maintenues au-delà des frontières et fondées précisément sur des statuts ethniques dichotomiques. Autrement dit, les véritables fondements des systèmes sociaux globalisants et l'interaction au sein de ces systèmes ne conduisent pas à la disparition des distinctions ethniques sous l'effet du changement ou de l'aliénation culturelle. Les différences culturelles peuvent subsister en dépit des contacts interethniques et de l'interdépendance des groupes¹.
- 7 *L'interdépendance et l'interaction* sont des concepts fondamentaux dans ce contexte. On soutient souvent que les groupes ethniques peuvent se rattacher à un même système social lorsqu'ils présentent des caractéristiques culturelles complémentaires génératrices d'interdépendance ou à de symbiose. Sinon, il n'y aurait pas d'interaction ou, si cette interaction existait, elle n'aurait rien à voir avec l'identité ethnique. Mais elle ne peut exister que dans la mesure où deux groupes ethniques — ou plus — sont en contact, occupent chacun un territoire clairement déterminé et si par conséquent, il n'existe entre eux qu'une compétition minimale pour l'exploitation des ressources naturelles. Si, en revanche, deux groupes cherchent à monopoliser un territoire, ils peuvent entrer en compétition à propos de ses ressources et, par conséquent, l'interaction va générer des conflits.
- 8 Des peuples différents partageant un même écosystème vivront ou non en symbiose selon, entre autres facteurs, l'importance numérique, absolue ou relative, de chacun d'eux et selon qu'ils ont le même système économique ou des systèmes économiques différents. En 1968, les Bari du nord de Juba sont entrés avec les Dinka dans un conflit meurtrier causé par des modes d'utilisation différents d'un même écosystème : alors que les Bari étaient en majorité agriculteurs, les Dinka emmenaient paître leur bétail dans les champs des premiers.
- 9 Le facteur démographique a souvent influencé les rapports entre deux ou plusieurs groupes ethniques. A cet égard, deux points importent : la dimension d'un groupe ethnique et l'équilibre de son adaptation, d'une part, et les mouvements migratoires à travers les frontières ethniques, d'autre part. Comme l'affirme Barth, « lorsqu'une population vit de l'exploitation d'un écosystème, cela implique qu'elle contrôle sa croissance démographique et ne dépasse pas un certain plafond. Si, par ailleurs, deux populations sont écologiquement interdépendantes en tant que groupes ethniques vivant

en symbiose, le seul changement de taille de l'un des groupes aura des répercussions importantes sur l'autre. »² Cet équilibre peut cependant être rompu par les migrations, auquel cas une redistribution des populations s'opère et les relations entre ces groupes sont appelées à évoluer.

- 10 Certains déplacements de population sont saisonniers et, par conséquent, liés à des conditions climatiques temporaires. C'est le cas des nomades et semi-nomades à la recherche de pâturage pour leur bétail. Dans ces types de déplacements traditionnels, le contact produit généralement des mécanismes propres à atténuer l'effet que pourrait avoir l'accroissement démographique de la population utilisant, durant des périodes précises, le même milieu naturel, ainsi que les conflits qui pourraient s'ensuivre. Il n'en demeure pas moins que ces conflits sont souvent inévitables, comme nous le montrerons plus loin.
- 11 Cependant, dans certains cas de détérioration ou de dégradation de l'environnement, ou encore lorsque les terres traditionnellement utilisées comme pâturages sont consacrées à d'autres usages économiques comme, par exemple, l'agriculture mécanisée dans le cas du Soudan, ces mouvements saisonniers de population tendent à se transformer en installation permanente. Se trouvant dans l'impossibilité d'utiliser les zones traditionnellement réservées au pâturage, certains groupes s'installent définitivement dans les régions où ils avaient l'habitude de se rendre à des périodes précises et de manière temporaire. De tels phénomènes suscitent des conflits liés au mode d'utilisation d'un même écosystème et génèrent des changements démographiques suite à l'installation définitive de nouveaux groupes sur des territoires déjà occupés (d'où une augmentation du nombre absolu d'habitants dans la région concernée).
- 12 Les contacts et les interactions ethniques sont souvent influencés par des facteurs socio-économiques, politiques et naturels. Ces contacts provoquent eux-mêmes une influence culturelle réciproque directe ou indirecte qui, dans certains cas, a pour effet de consolider les composantes des groupes, à savoir leur assimilation et leur intégration dans des régions historiquement et culturellement déterminées. De tels phénomènes se sont d'ailleurs produits dans les régions du Haut-Nil et du Nil Bleu. Néanmoins, au Soudan, les contacts ethniques se manifestent davantage sous une forme conflictuelle que sous celle d'interactions harmonieuses. C'est le cas du conflit Nord-Sud.

La situation ethnique du Soudan

- 13 Le Soudan regroupe environ 570 tribus réparties, nous l'avons vu plus haut, en 56 groupes ethniques selon divers critères linguistiques et culturels. Il existe de grandes différences de composition ethnique entre le Nord et le Sud. Au nord, en dépit de l'influence de l'islam et de la langue arabe, on peut cependant diviser la population en Arabes et non-Arabes. Le recensement de 1955-56 a procédé à une reclassification des 570 tribus soudanaises en huit catégories principales : les Arabes (39 %), les Nilotiques ou tribus du centre-sud (20 %), les tribus de l'ouest du Darfour (13 %), les Nouba (5 %), les Nilo-Hamitiques du sud-est (5 %), les Soudanais du sud-ouest (5 %), les Nubiens (5 %) et les étrangers (7 %)³.
- 14 Pendant la période coloniale, plusieurs tentatives ont été effectuées pour stabiliser plus ou moins les territoires ethniques. L'une d'elles visait le partage du Soudan par l'établissement d'une « zone fermée », le Sud en l'occurrence. Le Nord était considéré comme formant une entité culturelle arabo-musulmane, alors que le Sud était à prédominance noire et animiste avec une minorité chrétienne. Considéré comme culturellement moins développé que le Nord, le Sud devait donc être protégé de

l'influence de ce dernier. C'est sur cette même division Nord-Sud que l'accent a toujours été mis depuis, et que les interactions et les conflits résultant des mouvements de population se sont généralement situés. Or, la conjoncture actuelle du Soudan donnerait à penser que la réalité est plus complexe que ne le traduit la division du pays en deux pôles. Les rapports que les différentes ethnies soudanaises entretiennent entre elles sont souvent le résultat de la mobilité de la population. Les interactions entre ces groupes ont généré des processus allant de la coopération mutuelle à l'hostilité déclarée.

- 15 Au Nord, le groupe arabe est divisé en deux principaux sous-groupes, les Ja'aliyin et les Juhayna, auxquels on peut ajouter les Asharaf, les Rashaïda et les Umayed, ou Bani Umay. Tous ces groupes ne vivent pas dans une seule et même région.
- 16 Les Ja'aliyin sont en majorité des tribus riveraines composées essentiellement d'agriculteurs sédentaires installés dans la région occupée à l'origine par les Nubiens. Bien que ces derniers soient considérés comme un groupe ethnique différent, les interactions existant entre eux et les Ja'aliyin, ainsi que les mariages mixtes — fréquents depuis la pénétration arabe au Soudan au XIV^e siècle — amoindrissent cette distinction, même si les Nubiens maintiennent leur identité linguistique.
- 17 Les Juhayna regroupent la plupart des tribus arabes du Kordofan et du Darfour, ainsi que celles des régions de l'Est et du Nil Bleu. Les différentes branches des Juhayna sont essentiellement des nomades, propriétaires de bétail ou de chameaux, et la plupart ont influencé les groupes avec lesquels ils sont en contact, tout comme ils ont eux-mêmes subi leur influence. A propos des Baggara, Henderson écrit⁴ : « Ils ont acquis du bétail noir [*c. a. d. des bovins au lieu d'ovins, ndlr*] et du sang noir [*ont acquis leur couleur de peau par le biais de mariages mixtes, ndlr*], ont un dialecte distinct, des habitudes distinctes, de longues lances caractéristiques au fer en forme de feuille et des *jibba* de derviches différentes des vêtements des *jallaba* (commerçants) et des *jammala* (chameliers). »
- 18 Muddathir donne quant à lui une description analogue des immigrés arabes ; « Le degré d'adaptation des immigrés arabes à leur milieu et l'arabisation de la population autochtone qui en résulte ou, d'un point de vue opposé, le meilleur exemple de l'africanisation des immigrés, c'est peut-être celui des Arabes Baggara, dont bon nombre ont une peau noir ébène et qui, pour s'adapter aux conditions naturelles du Kordofan et du Darfour (le plus souvent humide et boueux), ont abandonné les chameaux pour les bovins, qu'ils montent et traitent toutefois comme des chameaux. »⁵
- 19 Les Baggara et les Kababish sont les plus nombreux des groupes arabes nomades du Soudan. Chacun d'eux se distingue par une organisation sociale, politique et économique particulière, en partie déterminée par les conditions écologiques. Ces différences ont cependant été, dans une certaine mesure, anéanties par les revendications ethniques de tous ces groupes qui affirment leur origine arabe et leur appartenance à la religion musulmane et à la langue arabe, autant de facteurs qui ont servi à fonder leur identité culturelle.
- 20 Parmi les groupes non-arabes du Nord, les plus importants sont les Nubiens, les Beja, les Nouba et la plupart des tribus du sud du Funj, dans la région du Nil Bleu. Bien que la plupart de ces groupes soient islamisés et que certains d'entre eux parlent l'arabe, ils ne peuvent cependant pas — contrairement à l'opinion de certains auteurs — être considérés comme arabisés.
- 21 Le Darfour est habité par nombre de tribus non-arabes dont les Four, les Masalit, les Qimr, les Daju, les Tunjur, les Meidob, les Bayqu, les Zaghawa, les Berti, les Bidayat et les Birqid.

Quoiqu'islamisées et utilisant l'arabe comme *lingua franca*, ces tribus ont gardé leur culture propre. P. Doornbos soutient toutefois que ces groupes sont en voie de « soudanisation » (et non d'arabisation), en ce sens qu'ils sont « capables, spirituellement et matériellement, de faire partie des couches supérieures des commerçants et des responsables »⁶.

- 22 La composition ethnique du Sud-Soudan est aussi diversifiée que celle du Nord. Les différents groupes ethniques, qui sont parfois considérés comme tribus, ont été classés dans des catégories plus larges fondées sur des critères de similitudes linguistiques et culturelles. Ce reclassement ne signifie pourtant pas forcément que tous ceux qui appartiennent à un même groupe relèvent d'une même ethnie. En fait, certains de ces groupes ne partagent pas la même langue alors qu'ils ont des traditions semblables.
- 23 La subdivision suivante est généralement utilisée en ce qui concerne le Sud-Soudan :
- 24 I. Les Sudistes du centre : Dinka, Nuer, Shilluk, Acholi, etc.
- 25 II. Les Sudistes de l'est, constitué des groupes dont la langue est :
- a - le latuho ;
 - b - le bari ;
 - c - le murie-didinga-toposa.
- 26 III. Les Sudistes de l'ouest, constitués :
- a - des groupes Bongo-Daka-Bagirmi ;
 - b - des groupes Madi-Moru ;
 - c - des groupes parlant l'azandé.
- 27 Parmi ceux du centre-sud, les Dinka, qui constituent le groupe ethnique le plus important au Soudan, occupent un territoire s'étendant jusqu'au sud du Kordofan, les Ngok Dinka occupant pour leur part le Sud-Kordofan. Ces Sudistes du centre sont en quelque sorte plus homogènes que ceux de l'est qui, eux, sont des groupes extrêmement hétérogènes. Bien que prétendant venir d'une même région, ces derniers présentent en effet des particularités régionales très importantes.
- 28 Il nous suffit ici de noter la grande diversité socioculturelle du Soudan. Les groupes diffèrent non seulement par la langue et la culture, mais aussi par leur importance numérique, leurs conditions de vie, leur environnement. La nature des groupes ethniques tend à découler, de la volonté de ses membres à se maintenir en tant que groupe, le lien identitaire étant constitué par leur mode de communication et de relations et, surtout, le territoire qu'ils occupent. Nombre de fonctions collectives supposent en effet l'intégrité du territoire en question, auquel le groupe s'attache et qu'il défend contre toute intrusion. Les conflits interethniques ont pour origine le besoin d'acquérir un territoire plus riche ou de défendre celui que l'on occupe déjà.
- 29 Néanmoins, l'histoire montre que les groupes ethniques soudanais ont changé de territoire pour chercher des terres plus riches et que, dans ce processus, ils ont, selon le cas, gagné ou perdu de l'espace. L'actuelle distribution des ethnies est révélatrice des conflits interethniques qui ont régné — et règnent parfois encore — dans le pays. Mais, comme nous l'avons précisé plus haut, la mobilité de ces groupes a conduit à un processus d'acculturation et d'assimilation.
- 30 Plusieurs auteurs classent la population soudanaise en fonction de caractères physiques. Or, ces critères ne jouent pas un rôle fondamental dans le cas du Soudan en raison de la transgression des frontières anthropologiques entre groupes ethniques voisins

appartenant aux groupes raciaux dominants. C'est pourquoi tenter de déterminer l'identité soudanaise selon des critères anthropologiques externes donne habituellement des résultats très approximatifs.

- 31 Si ces différences sont à la base de nombreux conflits interethniques, l'histoire des rapports entre ethnies n'a pas toujours été conflictuelle. Plusieurs d'entre elles ont en effet été poussées à cohabiter et à utiliser les mêmes ressources naturelles. L'expansion de l'agriculture mécanisée dans le centre du pays, ces dernières années, a accéléré le déplacement des groupes nomades du Sud, mettant ainsi en contact des populations qui, traditionnellement, n'étaient pas liées. C'est ce qui s'est produit dans des régions telles que le Renk et le Haut-Nil.
- 32 Le district du Renk occupe la partie nord du Haut-Nil, à la frontière des provinces du Nil Bleu et du Nil Blanc. La population actuelle est d'environ 130.000 habitants. Les Dinka (Abialang) en forment plus de 70 %, le reste étant constitué par les Shilluk et le groupe Taaisha de Khalifa Abdullahi. Cependant, ces dernières années, l'expansion de l'agriculture mécanisée dans la région de Damazine a provoqué l'installation, dans le district du Renk, d'autres groupes nomades de la province du Nil Bleu.
- 33 Comme dans d'autres parties du Haut-Nil, la population du Renk vivait de l'élevage, de l'agriculture, de la pêche et de la chasse. Les voyageurs du début du XIX^e siècle rapportent que les Dinka Abialang étaient réputés avoir moins de bétail que les autres tribus Dinka vivant dans d'autres régions⁷. Comme les autres Dinka cependant, ceux du Renk pratiquent la transhumance et leurs déplacements sont donc déterminés par la saison des pluies, au cours de laquelle les troupeaux sont conduits vers des zones où ils trouvent des pâturages. Par contre, au cours de la saison sèche, ils se déplacent vers les bords du Nil. Ce mode de déplacement étant caractéristique de tous les groupes nomades du district, des contacts s'établissent entre les propriétaires de bétail qui, au cours de la saison sèche, se trouvent tous concentrés dans un espace limité.
- 34 Les villages dinka du district du Renk se caractérisent par un haut degré de mixité ethnique. Il est très fréquent en effet d'y voir des tribus dinka et arabes cohabiter, le leadership étant, dans ce cas, toujours aux mains des Dinka. Les chefs de villages sont généralement choisis parmi ces derniers et, selon les rapports établis par les autorités du district, ces groupes coexistent pacifiquement, ce que confirme la rareté des conflits actuels entre groupes de cette région. En effet, ces conflits opposent habituellement les propriétaires de projets mécanisés et les propriétaires de troupeaux. Or le Renk a souvent été décrit comme un district où des groupes ethniques différents entretiennent des relations de coopération mutuelle et où les processus d'intégration et d'assimilation sont évidents.
- 35 Les conflits naissent le plus souvent entre des groupes qui tendent à posséder un même objet, à occuper un même espace, à user, avec des modes incompatibles, des mêmes ressources naturelles. Le conflit Bari-Dinka de 1968 en est un bon exemple. Les Bari sont en majorité d'importants exploitants agricoles, même s'ils continuent à avoir quelques bêtes. Le bétail n'entre donc pas en concurrence avec l'agriculture sur une même terre. Par contre, les Dinka étant, pour la plupart, des éleveurs de bétail, l'agriculture n'est pour eux que secondaire et, chez eux non plus, il n'existe pas de concurrence entre ces deux domaines. Toutefois, quand les deux groupes se sont mis à pratiquer à la fois l'élevage et l'agriculture, la lutte pour la terre s'est engagée : les Bari ont accusé les Dinka de laisser paître leurs troupeaux dans les champs, détruisant les récoltes. L'absence d'une

administration efficace dans la région a, en partie, contribué à rendre impossible l'exploitation d'une même terre par ces deux groupes.

- 36 La guerre civile qui dure depuis dix-sept ans n'a fait qu'augmenter les conflits entre Bari et Dinka et ceux-ci ont dû se réfugier dans les quelques zones encore sûres où l'agriculture et l'élevage étaient à l'abri des hostilités. Des groupes distincts sont nés de ces situations et, quoique voisins, n'ont pas eu d'interactions mutuelles. En 1973, un sommet a réuni les chefs Bari-Mundari-Dinka à Juba pour délimiter les régions spécifiques aux Dinka. Cette conférence a surtout révélé la méfiance qui régnait entre les chefs, rendant impossible toute déclaration sérieuse concernant le règlement des querelles⁸. Il est à noter que le conflit Bari-Dinka de 1968 était en partie dû à l'incapacité des autorités à appliquer la procédure prévue pour résoudre de tels conflits. La conférence de 1973 était donc une ultime tentative de règlement.
- 37 Les rivalités relatives à l'usage des mêmes ressources naturelles n'aboutissent pas forcément à des conflits. R.C. North soutient à juste titre que les situations de rivalité ne deviennent conflictuelles que si l'incompatibilité est perçue et les enjeux considérables. Mais, comme l'affirme L. A. Loser, « tout conflit, même destructeur, nécessite une interaction entre les antagonistes, beaucoup de communication ainsi que l'établissement et le maintien de liens de réciprocité et d'entendement subtils ». Les rapports entre les Dinka du Bahr al-Ghazal et les Baggara du Kordofan en sont une illustration.
- 38 Dinka et Baggara sont des tribus de pasteurs, mais tandis que les premiers pratiquent seulement la transhumance, c'est-à-dire se déplacent avec leurs troupeaux à certaines saisons, les seconds sont des nomades qui, durant la saison sèche, se déplacent vers le sud jusqu'à Bahr al-Arab, où les Dinka font également paître leur bétail. À la saison des pluies, les Baggara regagnent le nord. L'exploitation de Bahr al-Arab a donc été réglementée selon une procédure officielle, à l'application de laquelle les autorités sont censées veiller. Cette procédure a permis de limiter au maximum les conflits entre Dinka et Baggara.
- 39 La sécheresse, de plus en plus fréquente dans le Kordofan et le Darfour depuis 1969, a produit un mode de déplacement nomade qui devait naturellement aboutir à des conflits entre Dinka et Baggara pour l'utilisation de l'eau et des pâturages du Bahr al-Arab. La baisse de la pluviométrie au Kordofan et au Darfour a poussé un plus grand nombre de nomades à se déplacer vers le Bahr al-Arab et à y demeurer plus longtemps. Les mécanismes traditionnels permettant de mettre fin aux conflits se trouvaient donc rompus.
- 40 La sécheresse et la famine de 1984-85 ont provoqué une grande vague de déplacements du nord du Darfour et du Kordofan en direction du sud. Des milliers de personnes y ont trouvé la mort. À la fin de la période de sécheresse, une partie de la population déplacée a regagné sa région d'origine, certains décidant en revanche de s'installer définitivement dans les régions d'accueil, plus sûres que celles d'où ils venaient. La guerre civile qui sévit actuellement dans le Sud a provoqué une vague de migration dans la direction opposée, c'est-à-dire du Sud-Soudan vers l'extrémité sud du Kordofan et du Darfour. Les rapports établis en 1985 par le gouvernement local dans le sud du Kordofan ont signalé une augmentation des querelles interethniques à propos des pâturages, les groupes nouvellement installés — venant du nord du Kordofan et du Darfour — ayant empiété sur les pâturages traditionnels des populations du sud du Kordofan. Néanmoins, ces conflits n'ont pas eu d'impact important sur les relations interethniques dans ces régions.

Conclusion

- 41 La composition ethnique du Soudan offre donc un aspect des plus complexes. Comme le montrent les exemples cités dans cette étude, les frontières ethniques se traduisent souvent par des différences environnementales, culturelles et comportementales. Par ailleurs, tout contact ethnique ne mène pas forcément à un conflit. De tels contacts peuvent au contraire favoriser l'intégration de certains aspects culturels, et, par conséquent, la coexistence. Cependant, ce pluralisme socioculturel constitue une menace pour la construction de la nation, notamment lorsque des groupes entrent en concurrence et se disputent les ressources. Certaines forces politiques ont intérêt à maintenir et attiser ces conflits. Ainsi, l'armement des milices tribales du Sud a mis à nu des conflits traditionnels restés latents. Même s'ils existaient déjà, ces conflits n'ont jamais eu l'intensité qu'ils ont aujourd'hui dans le Bahr al-Ghazal et dans le sud du Kordofan et du Darfour.
- 42 Certains conflits, loin de se limiter aux régions directement atteintes par la guerre et la sécheresse, se sont étendus aux zones urbaines. A Khartoum par exemple, le conflit entre Nuer et Dinka n'est que le prolongement du conflit opposant ces deux tribus au sud du pays. La migration des groupes ethniques produit diverses réactions de la part des groupes d'accueil. Dans certains cas, elle est perçue comme source d'échanges enrichissants. Ainsi, les groupes venant de la région du Nil Bleu se sont installés dans le district du Renk non seulement parce qu'ils partageaient le mode de vie des pasteurs, mais aussi parce qu'ils y ont introduit de nouvelles pratiques telles que l'édification de villages permanents.
- 43 Le processus de construction de la nation perd du terrain depuis plusieurs années et, pour reprendre les propos d'hommes de religion qui se sont intéressés à la question, les citoyens se rassemblent — ou sont incités à le faire — en groupes du nord, du sud et de l'ouest ; en musulmans et chrétiens ; en foncés et clairs de peau ; en Arabes et non-Arabes. Le doute, le manque de confiance et la haine vont croissant. L'idée d'un Soudan uni, fondé sur la liberté, l'égalité et la justice, sans distinction de couleur, de religion, de tribu ou de race n'est plus un objectif envisagé sérieusement. Une telle situation ne peut aboutir qu'à la division et à la violence. »⁹ Bien qu'il ne s'agisse pas de tendances nouvelles, elles sont inquiétantes par leur intensité. Depuis l'indépendance, le Soudan ne s'est pas sérieusement attaché au problème de l'intégration nationale. Les tentatives allant dans ce sens ont surtout cherché à développer l'arabisation et l'islamisation, et leurs conséquences négatives se font sentir encore aujourd'hui. Sur le plan local, on a également tenté d'apaiser les conflits interethniques structurels, mais ils ne sont contrôlés que dans des limites très étroites.
- 44 L'élément le plus important a été l'élan donné à la participation égalitaire de sous-groupes qui se considéraient comme relativement faibles tant sur le plan politique que sur le plan économique, ceci au niveau régional et national. Dans plusieurs régions du pays, ces groupes ont découvert que l'identité ethnique était un puissant facteur de ralliement et que certains groupes dominants affichaient parfois des labels dépourvus de tout fondement historique, mais néanmoins devenus une réalité socio-psychologique. L'habitude prévalant au Soudan de désigner un groupe donné par « ils » ou « eux », en se basant sur des traits ethniques présumés, a parfois constitué un facteur important dans la formation d'un nouveau groupe dont les membres revendiquaient un « nous » par opposition aux autres. Ainsi la guerre civile tend-elle à être considérée comme une guerre ethnique, le groupe du Nord se positionnant par opposition au Sud.

NOTES

1. Barth F., *Ethnic groups and Boundaries, the Social Organization of Culture Difference*, Boston, Little Brown, 1969.
2. Barth F., *ibid.*
3. Department of Statistics, *The First Population Census of the Sudan, 1955/56*, Khartoum, 1961.
4. Henderson K. D., *The Sudan*, Earnest Benu, London, 1965.
5. Muddathir A. R., « Arabism, Africanism and Self-Identification in the Sudan », in Yusuf F. H. éd., *Sudan in Africa*, KUP, 1971.
6. Doornbos P., « Becoming Sudanese », in T. Barnet & A. A. El-Karim, *Sudan : State, Capital and Transformation*, Croom Heim, London, 1987.
7. Toniolo E. & Hill R., *The Opening on the Nile Basin*, C. Hurst and Company, London, 1974.
8. Notes de l'auteur prises pendant la conférence de Juba en 1973.
9. *Héritage*, vol. 18, n° 5.1985.

INDEX

Mots-clés : Soudan

AUTEUR

PAUL W. GORE

CERD (Centre d'études et de recherches sur le développement)